



Quatre-vingt-dix-neuvième session

EB99.R2

Point 8.2 de l'ordre du jour

16 janvier 1997

Financement du système mondial OMS d'information pour la gestion au moyen des recettes occasionnelles

Le Conseil exécutif,

Ayant pris note du rapport du Directeur général sur le financement du système mondial OMS d'information pour la gestion;¹

RECOMMANDE à la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur le financement du système mondial OMS d'information pour la gestion au moyen des recettes occasionnelles;

Reconnaissant qu'il est important de financer de façon appropriée la mise en place rapide de système d'information pour la gestion afin d'accroître l'efficacité de l'Organisation;

Reconnaissant la nécessité d'incorporer progressivement les frais de fonctionnement au budget ordinaire;

AUTORISE le prélèvement sur les recettes occasionnelles disponibles d'un montant estimatif de US \$6 145 000 nécessaire au financement du système mondial OMS d'information pour la gestion.

Huitième séance, 16 janvier 1997
EB99/SR/8

¹ Document EB99/5 Add.1.